Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Samedi 9 rajab 1440
16 mars 2019

N° 33

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **1418**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1418**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1421**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **1424**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1427**
Avis aux créanciers **1431**
Convocations
Sociétés anonymes **1432**
Divers
Avis au public **1438**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la SICAV l'Epargnant **1439**
Bilan de la SICAV Avenir **1441**
Bilan de la SICAV l'Epargne Obligataire **1443**
Bilan de la SICAV l'Investisseur **1445**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution d'un G.D.A

Nom : G.D.A «Bit el-Mouna»

Siège : Ouled Ayar Testour Gouvernorat Béja

Objet : Exploitation et protection des ressources naturelles et encadrement des adhérents.

Conversion des produits agricoles en produits alimentaires

Reçu de demande de création : N°222 daté du 20/2/2018

Président : Rouissi Asma

Trésorier : Ayari Abdel-aziz.

2019401329SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

ATU TUNISIE SA

Société anonyme

Au capital de 5.100.000 Dinars

Siège social : Aéroport International Enfidha Hammamet Autoroute A1 Km 91 Enfidha 4080, Tunisie

MF : 1110474C

RC : B01120432009

I. Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 22 novembre 2016, enregistré à la recette des Finances d'Enfidha le 13 Juin 2018 sous le n°18701017 Quittance n°M026436, il a été décidé ce qui suit :

L'approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2014 et 2015 ainsi que les conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales;

Quitus donné aux administrateurs ;

Affectation du résultat des exercices 2014 et 2015 ;

Renouvellement du mandat de tous les membres du Conseil d'Administration;

- M. Ismet Ersan Arcan

- M. Ahmet Ekrem Kotehne

- M. Ali Senher

Le mandat de ces administrateurs expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les états financiers clos au 31 décembre 2018.

- Nomination du «Cabinet Zahaf & Associés» en tant que commissaire aux comptes pour les trois exercices 2016, 2017 et 2018.

Deux exemplaires du P.V., des états financiers et des rapports du commissaire aux comptes ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Sousse II le 14 décembre 2018 sous le n°201859431.

II. Suivant PV de l'assemblée générale ordinaire du 28 novembre 2017, enregistré à la recette des Finances d'Enfidha le 13 Juin 2018 sous le n°18701007 Quittance n°M026334, il a été décidé ce qui suit :

- L'approbation du rapport d'activité et des états financiers de l'exercice 2016 ainsi que les conventions réglementées prévues par l'article 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales ;

- Quitus donné aux administrateurs ;

- Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;

Deux exemplaires du P.V ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Sousse II, le 14 décembre 2018 sous le n°201859431.

2019S00436SANB2

Notice

Société MAJDA TUNISIA

Société anonyme ne faisant pas appel public à l'épargne

Au capital de 705.000.000 D divisé en 70 500 000 actions de VN de 10 D

Résidence les Ambassadeurs Bloc A 5ème étage cité les pins 1053 Les Berges du Lac II Tunis

Registre de commerce : B2430602012

Matricule fiscal : 1234604D

Affiliation CNSS : 321501 - 43

Au sens de l'article 164 du code des sociétés commerciales Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription - La société a pour la souscription et la prise de participation dans le capital des sociétés.

- La durée de la société est fixée à 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre de commerce.

- Tout actionnaire a le droit d'assister et de voter aux assemblées générales sur simple justification de son identité et pourvu qu'il ait libéré tout versement exigible des actions dont il est propriétaire.

- Chaque membre de l'assemblée générale dispose d'un nombre de voix égal au nombre d'actions qu'il détient ou représente

- Répartition des résultats :

- Réserve légale : 5% au moins sont prélevées sur les bénéfices nets majorés des résultats reportés des exercices précédents.

- Sur le solde des bénéfices, l'assemblée générale annuelle a le droit, sur proposition du conseil d'administration, de décider le prélèvement des sommes qu'elle juge convenables pour être rapportées à nouveau sur l'exercice suivant.

- En cas de liquidation, toutes les valeurs provenant de la dissolution après l'extinction du passif serviront d'abord à rembourser aux actionnaires le capital versé non amorti le surplus est réparti également entre tous les actionnaires

- Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenu le 9 mars 2019 enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés 1er bureau à Tunis le 11 mars 2019 sous le n°19501495 quittance n°1976, dont un exemplaire original a été déposé au registre national des entreprises, le 12 mars 2019 sous le n°AC01342019, il a été décidé ce qui suit :

- Augmentation du capital de cent millions de dinars (100.000.000DT) pour le porter de sept cent cinq millions dinars (705.000.000 D) à huit cent cinq millions de dinars (805.000.000 D), et ce avec suppression du droit préférentiel de souscription conformément aux dispositions de l'article 300 du code des sociétés commerciales.

- Cette augmentation s'effectuera, sans prime d'émission, par la création de dix millions (10 000 000) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix dinars (10,000 D) chacune, qui seront toutes souscrites en numéraires et dont la libération sera effectuée à la date de la souscription à la totalité, au plus tard le 31 août 2019.

- Les actions nouvelles seront soumises à toutes les dispositions statuaires et assimilées aux actions anciennes et jouiront des mêmes droits à compter de la réalisation de l'augmentation du capital.

- Les fonds provenant des versements seront déposés à l'AMEN BANK agence Mohamed V au compte indisponible n° 07807008134060538874 ouvert au nom de la société MAJDA TUNISIA.

- Le dernier délai de souscription est fixé au 31 août 2019 avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

2019401330SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société «NEW WAVE SERVICES»

Société à responsabilité limitée

Au capital de 1.000DT

Siège social : 11 Rue Mohamed Sadok Bou Achour Khezema Ouest - Sousse

RC : B0955122017

MF : 1503402T/A/M/000

Suite aux procès-verbaux de l'assemblée générale extraordinaire de la société New Wave Service du 29/01/2019 enregistrés à la recette des actes de sociétés, à Sousse le 01/02/2019 sous le n°M000416, n° d'enregistrement 19500394, dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Sousse sous le n°201910765 en du 4/3/2019.

Il a été décidé ce qui suit :

- La dissolution anticipée de la société New Wave Services et sa mise en liquidation à compter du 01/01/2018.

- Nomination de madame Chiraz Tebra en qualité de liquidatrice pour la durée de liquidation.

2019S00445SRLB2

HMS HEALTHCARE

S.A.R.L au capital de 3000 dinars

Route de Tunis Km 4.5, Av Ali Ben Ghdhahem, Sakiet Ezzit, Sfax

MF : 1329056V

En vertu du procès-verbal de l'AGE réunie le 12/6/2015 et enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 3/7/2015 sous le n°15803140 et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax le 29/10/2018 sous le n°D08172014, il a été décidé le transfert du siège social de la société de «Route de Tunis Km 4.5, Av Ali Ben Ghdhahem, Sakiet Ezzit, Sfax» à «immeuble Irys, 2ème étage App n°3, route Teniour km 0.5-Sfax», ainsi la mise à jour des statuts.

2019B00261SRLB2

Modification de l'article 14 des statuts de la Société

Société DELPHIN IMMOBILIERE

SARL au capital social de 1.200.000,000 dt

Siège social : Rue 8718 Imm 6 Appt 3 cité olympique 1003 Tunis

Mat fiscal : 1260757 V AM 000

Registre de commerce : B01158932012

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 01 octobre 2015 et enregistré à la recette des finances Charguia sous la quittance n°78263 et enregistrement n°15705683, il a été décidé de modifier l'article 14 des statuts de la société, par l'autorisation du gérant dans le cadre des activités de la société, de vendre et de consentir les garanties réelles et hypothécaires des biens de la société.

Deux copies de PV ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Tunis le 26 octobre 2016 sous numéro de dépôt 21547744.

2019P00197SRLB2

AROMA ITALIANO

Société à responsabilité limitée

Au capital de mille dinars (4 000.000 TND)

Adresse : App 7, 2ème étage Résidence le Berceau du Lac Les jardins du Lac, Tunisie

RC : B0147102013

MF : 1288556 H/A/M/000

Suivant P.V. de l'assemblée générale des associés datée du 20/4/2017 et enregistré à la recette des finances du Lac le 29/12/2017 ; Q n° M140387; En°17512347 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe de tribunal de première instance de Tunis sous le numéro 201846526 en date du 28/01/2019, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société

- La nomination de Madame Graoui Samira en tant que liquidateur.

2019401331SRLB2

BUSINESS SERVICES

Société à responsabilité limitée

Au capital de mille dinars (1 000.000 TND)

Adresse : B10-67, Avenue Habib Bourguiba Ariana Tunisie

RC : B24170302010

MF : 1170344 A/A/M/000

Suivant P.V. de l'assemblée générale des associés datée du 20/4/2013 et enregistré à la recette des finances de Lac le 29/12/2017 ; Q n°M141233 ; En°17512409 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro 201846383 en date du 29/01/2019, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société

- La nomination de Madame Graoui Samira en tant que liquidateur.

2019401332SRLB2

VOGLIA ITALIA

Société à responsabilité limitée

Au capital de mille dinars (10 000.000 TND)

Adresse : App 7, 2ème étage Résidence le Berceau du Lac Les jardins du Lac - Tunisie

RC : B31170462011

MF : 1217381 K/A/M/000

Suivant P.V. de l'assemblée générale des associés daté du 20/4/2017 et enregistré à la recette des finances de Lac le 29/12/2017 ; Q n°M141234; En°17512410 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance de Tunis sous le numéro 201846389 en date du 28/01/2019, il a été décidé :

- La dissolution anticipée de la société

- La nomination de Madame Graoui Samira en tant que liquidateur.

2019401333SRLB2

Société IDEAL CLIMATISATION MAINTENANCE IDM - SARL

Siège social : 04 Rue Abdelaziz Al Aroui Montfleury - Tunis

M.F : 1548227 Q/A/M/000

Capital : 16.000 Dinars

Suivant P.V de l'AGE enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi le 10/12/2018 sous le n° 18504950, quittance n°99444, dont 2 copies ont été déposées au Extrait du Registre National des Entreprises en date du 13/03/2019 sous le n°1548227Q il a été décidé l'augmentation du capital social pour passer d'un montant de 16.000 Dt à 20.000 Dt.

2019401340SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

SOCIETE GROUPE D'QUIPEMENT ET DE MENUISERIE EN

ALLUMINIUM «G.E.M.A»

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Au capital de 40.000 dinars

RC : B123842000

MF : 736431J/A/M/000

Siège social : 45 Rue Alain Savary Belvédère Tunis

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 4 décembre 2018 enregistré à la recette des finances avenue de la Gare - Tunis le 12 décembre 2018 sous le n°18700541 quittance n°M070285, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises le 22 février 2019 sous le n°20199062 il a été décidé ce qui suit :

- Transformation de la forme juridique de la société en une société unipersonnelle à responsabilité limitée.

- Nomination de Mr Mohamed Ben Mahmoud Hattab gérant de la société pour une période indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

- Mise à jour des statuts.

2019T00488SRUB2

AUTRES SOCIETES

Renouvellement du comité

Suite du procès-verbal du groupement agricole el Wiem Hamem Bent Ejdidi 22/2/2019 inscrit à la recette des finances de Hammamet du 8/3/2019 sous matricule n° 19801175 et bon n° M034773 on a pris décision de garder le nom, les

objectifs et le siège social du groupement Monsieur Bahri Hbib monsieur Hajri Mohamed ont été élu comme président du groupement et trésorier selon le pv de distribution de rôles.

2019N00310SODB2

SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY EOLICA SL BRANCH IN TUNISIA

Rue d'Astrologie : Z IND, Grombalia 8030

MF : 0647967R/A/M/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale de la réunion du conseil d'administration du 17 octobre 2018 enregistré à la recette des finances Grombalia, le 26 Novembre 2018 sous le n°18703276, quittance n°M082724, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national du registre des entreprises du Grombalia, il a été décidé ce qui suit : la modification de la dénomination sociale de la société de GAMESA EOLICA SL TUNISIE à SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY EOLICA, SL (branch ln Tunisia). Et la nomination de Mr. Roberto SABALZA GOYENECHE et Mr. Rida NASSIB deux représentants légaux.

2019401326SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Cession d'un fonds de commerce

Par ASSP du 22/02/2019, enregistré à la recette des finances avenue de l'indépendance Bardo, le 25/02/2019 quittance 17306 sous le n°19200759, Monsieur Mohamed Amine El Bouzidi, C.I.N 04726259 du 25/8/2016 a cédé à Madame Saïda El Hedhili épouse Belguesem Ben Abdallah, C.I.N 00371609 du 6/3/1997, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments matériels et moraux du local situé à 39 avenue de la Liberté Bouchoucha 2000 Bardo - Tunis exploité pour l'activité d'une buvette au prix de trente cinq mille dinars (35.000 DT).

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à son adresse située au 14 rue Ibn el Barahi cité Tahrir - Tunis, et ce dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Al-chourouk et le quotidien du 4/3/2019.

2019T00490FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 11 mars 2019 rédigé par maître Bahrouni Wissem, Avocat à Tunis enregistré à la recette des finances rue el jazira le 11 mars 2019 reçu n°M016142, Mr Mohamed Firas Yahyaoui vend à Ahmed Brahmi le fonds de commerce exploité comme buvette dans le local sis à rue abd el Aziz Aroui n° 8 montfleury Tunis.

Les oppositions doivent avoir lieu dans les vingt jours qui suivent la publication du présent avis au Jort entre les mains de l'éditeur de contrat au centre Zarrouk rue Ibn Khaldoun Tunis 4ème étage Tunis.

Cette annonce a été publiée dans le journal «la Presse» le 13 mars 2019.

2019T00491FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la RF Ettadhamen le 11/3/2019, M031014, Enregistrement n°19202024, Mme. Basma Hamdi a vendu à Mr. Essahbi Tliba la totalité du fonds de commerce sis à Route de Bizerte km 4.3 Mnihla - Ariana. Les oppositions seront reçues entre les mains de : Maître Ben Romdhan Nadia Avocate à la cour d'appel dont le cabinet est sis à City Center, Centre Urbain Nord - Tunis dans un délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au JORT cet avis a été publié dans le journal Achourouk en date du 14/3/2019.

2019T00492FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Hammam-Sousse le 28/02/2019 sous le n°19200972 quittance n°22461 Mr Rachid Ben Mohamed Zorgati CIN 09251272 a vendu à la société «Amna Paint Distribution» enregistré au registre national des entreprises sous le n°1572604L la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à El Bheir cité 20 mars Z2 Hammam-Sousse Sousse avec tous ses éléments corporels et incorporels dénommé «mélange informatisé peinture auto» enregistré au registre national des entreprises sous le n°1372422T et destiné à la vente de la peinture des automobiles.

Les oppositions seront recevables entre les mains du rédacteur de l'acte de vente maître Boukadida Ilyess. avocat à la cour de cassation, Rue Docteur Calmette Sousse matricule fiscal 454964S.

Cette annonce a été publiée au journal Echououk du 12/3/2019.

2019S00441FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente enregistré à la recette des finances de Sahline le 5/3/2019 quittance n°

M008650 enregistrement n°13200345 Monsieur Mohamed Chbil El Mansi titulaire de la carte d'identité nationale n°04188970 et qui demeure Avenue Hédi Chaker 5012 Sahline a vendu à Monsieur Ali Ben Abdelkader Jaidane titulaire de la carte d'identité nationale n°04175306 et qui demeure à l'avenue El Ksar 5012 Sahline le fonds de commerce Café exploité au local sis à l'avenue il biaâ à sahline au prix de vingt mille dinars. Cette annonce est publiée au journal la Presse le 14/3/2019.

Les oppositions sont admises dans un délai de vingt jours dès la date de la publication au journal officiel chez Monsieur Mohamed Chbil El Mansi titulaire de la carte d'identité nationale n°04188970 et qui demeure à l'Avenue Hédi Chaker 5012 Sahline.

2019S00442FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 4/3/2019 enregistré à la recette des finances Cité Riadh Sousse le 7/3/2019 quittance n° M016354 le nommé Mr Mokhtar Ben Ammar Zwawi Zwawi vend le fonds de commerce sis à Avenue Hateb Ibn Abi Baltaa Cité Riadh Sousse à Mme Nedia Lahwal.

La valeur de l'objet de vente est fixée à 12.000.000 dinars; toutes oppositions doivent être faites auprès du Mr Fraj Wazwaza sis à Avenue Hateb Ibn Abi Baltaa Cité Riadh Sousse dans un délai de 20 jours de la date de publication au JORT.

2019S00444FCCC2

Avis

Par acte sous seing privé en date du 6/3/2019, Mr Mohamed Mbarek a vendu la totalité du fonds de commerce destiné au Commerce Divers sis à la Cité Liberté Avenue Habib Bourguiba Sakiet Iddayer Sfax, à Madame Sondes Mzid.

Cette annonce a été publiée au journal "Echourouk" du 9/3/2019. Les oppositions doivent se faire entre les mains de Me Ali Ben Nasr Avocat, Immeuble Intilaka 1, Bloc A3, 1er Etage Sfax.

2019X00471FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Sakiet Ezzit Sfax le 11/3/2019, sous n°19200464, quittance n°M020400 la société JOLIE TOP a vendu et cédé à Mr Moez Ben Salem Elhakim la totalité du fonds de commerce situé au rez-de-chaussée de l'immeuble «ELAMEN 1» à l'avenue Monji Selim Sakiet ezzit aménagé pour la vente des vêtements prêt à porter et des produits cosmétiques et des parfums. Les éventuelles oppositions seront acceptées dans les vingt jours au plus tard, suivant la publication de la cession du fonds de commerce au journal officiel de la République Tunisienne et seront reçues entre les mains de l'acheteur.

La vente a été publiée dans le journal "Le Temps" le 13/3/2019.

2019X00473FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté le 25/10/2018 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le même jour sous le n°18203917 quittance M113731, M. Riadh Maatoug, demeurant à cité Simar sud rue 77 n°2 Sfax, a cédé à Mme Mouna Ghariani, demeurant à Av. Habib Bourguiba rue Abou Baker Seddik n°71 El Ain Sfax, la totalité du fonds de commerce exploité comme restaurant au local sis à route Menzel Chaker Merkez Dammak km 3 Sfax.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteuse Mme Mouna Ghariani au local objet de la cession dans un délai de vingt jours à partir de la publication de la présente vente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Assabah le 2/11/2018.

2019X00474FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat manuscrit signé le 06 et 10 Nov. 2018 enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 25/01/2019 reçu n° M0005078 enregistrement n° 19200200 la société Sihem et Chefia Sarl / RC B09128092015, sis rue Habib Bou Katfa, Khezéma ouest, Sousse vend à Amira Hamdene CIN 06548328, Khesema Ouest Sousse et à Ebtissem Rafii CIN 08070650, rue 2069 Sahloul 4 Sousse le fonds de commerce d'un local sis rue Habib Bou Katfa Khezema Ouest Sousse objet tt commerce au prix de 8.000dt.

Les oppositions sont reçues entre les mains de la gérante Mme Sihem Smida sise rue Habib Bou Katfa Khezema ouest Sousse dans un délai max de 20 Jours de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce est parue au journal le quotidien 23/02/2019.

2019A00175FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P. en date du 13/02/2019, enregistré à la recette des finances quai Tarak Ibn Zied à Bizerte en date du 22/02/2019 sous le n°19200918, quittance n°M16607, Monsieur Mohamed Hédi Boudoukhane, demeurant cité Abbes, route de Bechateur, Ain Mariem à Bizerte a vendu à Monsieur Ezzeddine Boudoukhane, demeurant

Cité Ennakhla, Oued El Marj à Bizerte, le fonds de commerce consistant en un local destiné à la vente des fruits secs et produits alimentaires (le contrat de bail permettant toutes les activités commerciales) exploité au local sis route Ain Mariem à Bizerte avec tous ses éléments incorporels.

Toute personne désirant faire opposition doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception à l'acheteur Ezzeddine Boudoukhane à son adresse ci-dessus indiquée et ce dans un délai maximum de 20 jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au Journal Echourouk en date du 27 février 2019.

2019W00130FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant Acte SSP en date de 8/3/1999, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 7/3/2019 sous le n°01489577 quittance n°M022459.

Monsieur Ahmed Ben Mohamed Louati titulaire de la CIN n°1592764 demeurant à Rue Chikh Driss n°26 Bizerte, 2004 pour son droit, le droit de sa mère Fatma et de ses frères Louati Bochra et Louati Hsan avec des procurations, a vendu à messieurs Ali Ben Ammar Bouaziz titulaire de la CIN n°01489577 et monsieur Kamel Ben Ibrahim Ghmir titulaire de la CIN n°5607218 la totalité du fonds de commerce nommé "DAR EL BARKA" vente chaussures et ses dérivés avec ses éléments corporels et incorporels.

Suivant Acte SSP en date de 27/01/2005, enregistré à la recette des finances de Bizerte le 7/3/2019 sous le n°01489577 quittance n°M022226, monsieur Kamel Ben Ibrahim Ghmir titulaire de la CIN n°5607218 a vendu à Ali Ben Ammar Bouaziz titulaire de la CIN N°Q1489577 sa part du fonds de commerce.

Toutes les oppositions seront acceptées à l'adresse indiquée ci-dessus dans les délais légaux.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Chourouk le 12/3/2019.

2019W00133FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 25/02/2019 enregistré à la recette des finances à Mateur Le 5/3/2019, quittance n°M015306 et n° d'enregistrement 19200488 Monsieur Chefii Ben Mohamed Tayachi titulaire de la carte d'identité nationale n°01525016 en date du 12/10/2006 a vendu à Madame Achouak Bent Ahmed Hanchi titulaire de la carte d'identité nationale n°08955155 en date du 3/5/2006. Le fonds de Commerce «Toute Activité Commerciale» avenue Rue de Paris Mateur. Les objections doivent parvenir à l'acheteur à son adresse sise à la El Arima Mateur, dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution au Journal Officiel et aux journaux echourouk et le quotidien du 9 Mars 2019.

2019W00135FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 4 Mars 2019 enregistré à la recette des finances Habib Thameur le 4 Mars 2019 enregistré sous le n°19200834 de la quittance M018687, Monsieur Fraj Ben Ali Farhat a cédé à la société Ben Abdallah textiles, S.A.R.L. immatriculée au registre de commerce sous le n°B01232292013, la totalité du fonds de commerce exploité dans le local sis au 33, Rue Mohamed Ali, Tunis et destiné à l'exercice de tout commerce.

Les oppositions doivent être faites entre les mains de Maître Mehrez Boussayène, dont l'étude est sise au 29 avenue Alain Savary belvédère 1002, Tunis, dans les 20 jours qui suivront la publication du présent avis.

Un extrait du présent avis a été publié au journal «Achourouq» dans son édition du 14/3/2019.

2019401327FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 25/02/2019 et enregistré à la recette des finances La Goulette le 27/2/2019, suivant reçu n°24939 et enregistrement n°19201179 Monsieur Lamine Ben Saleheddine Ben Elhedi Edridi a vendu à Monsieur Abdelhamid Ben Hsouna Ben Marzouk Mekni la totalité d'un fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels son activité vente, Fast Food : "Au Bon Coin" exploité au numéro 20, Boulevard Franklan Rosevelt, la Goulette, Tunis.

Toutes oppositions devront être faites dans un délai de 20 jours qui suit la publication du présent avis au JORT entre les mains de Maître Belgacem Sabeur, Avocat à la cour d'Appel à son cabinet sis au numéro 08, Place Mongi Bali, Appartement numéro 08, 2ème étage,Tunis.

L'avis de vente a été publié au Journal le Temps le 9/3/2019.

2019401338FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP, enregistré à la recette des finances d'Enfidha le 12/01/2016 sous n°16300044.

Quittance n°M001879. Mr Hichem Fares, titulaire de la CIN n°08435756, et demeurant à El Frada- Enfidha Sousse a loué à Mr Ameur Essid, titulaire de la CIN n°05564637, demeurant à El Frada- Enfidha Sousse la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Café «1ère catégorie» Dénommé «Café Fares» sis El Frada - Enfidha Sousse pour une durée de 2 ans du 01/01/2016 au 31/12/2017, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019S00438FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant acte SSP, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 6/3/2019 sous N°19300781, Quittance n°M000860. Mr Hassen Ben Ameur Dhamaied, titulaire de la CIN n°02871248, demeurant à BP : 242 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse a loué à Mr Abdelaziz Ben Ali Ltaief, titulaire de la CIN n°04149384, demeurant à 46 Rue Hollande Cité Erriadh Sousse la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Café «1ère catégorie» Dénommé «West Field» Avenue Taher Sfar Imm. Ben Dhieb Sousse pour une durée de 1 an du 01/3/2019 au 28/02/2020, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019S00443FCCC3

Location d'un fonds de commerce

«Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 7/3/2019 sous n°19300815 - Quittance n°M000897. Mr Hssan Aouina a loué à la société «Le Baron de Viande», Sarl en cours de constitution, représentée par Mr Hosni Ouina, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Boucherie sis au Rez-de-chaussée Immeuble Khawaia Avenue 14 Janvier Route touristique - El Kantaoui Hammam Sousse pour une durée de 1 an renouvelable du 01/3/2019 au 29/02/2020, avec leurs éléments corporels et incorporels. Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

2019A00173FCCC3

Location Gérance

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Ras Jebel (quittance n°M67228 / enregistrement n°18303104)

1- Monsieur Anouar Zemzem

2- Madame Faiza Boujalabia

Ont donné en location gérance à Monsieur Mohamed Ben Ali Ben Tahar Abdallah la totalité du fonds de commerce sis à Montazah el Corniche Rafraf plage exploité en café : pour une période d'une année allant du 01/4/2018 au 31/3/2019.

La présente a fait l'objet de publication aux journaux Alchourouk et le Quotidien du 01/3/2019.

2019W00136FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : association de la sécurité et de la jeunesse Tunisien

Local : 79 rue 10115 Kabaria Tunis

Sujet culturel social :

Président de l'association : Wassim Mahmoudi

Secrétaire général : Marwen Karmousi

Trésorier de l'association : Houdan Boubakra

Réparation de la relation entre l'agent de sécurité et le citoyen et contribution à la mise de disposition d'un environnement de travail

Et contribution à la fourniture d'une assistance aux familles des martyrs et des blessés et retraités et les cas sociaux cherche à activer le rôle culturel et récréatif du secteur de la sécurité et contribution à la sensibilisation constante des différents risques.

2019T00472APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Lions olympiques de boxe de la Tunisie

Siège : 03 rue d'Egypte, résidence 03, Lafayette, Tunis.

Président : Bassem Dhaoui

Membres : Thameur Sioud - Mohamed Amine Ben Moussa

Chouaib Jemni - Cherif Akdim

Les objectifs : encadrement, formation des jeunes et développement des capacités physiques et techniques

Spécialité : Boxe.

2019T00482APSF1

Constitution d'une association

Le nom : Association 9 Avril de sports de défenses Tunis

Siège : 8, rue Sidi Kadhay Al Hawayj Al-kasbah 1001 Tunis.

Objectifs :

Diffusion et promotion d'activités sportives dans diverses disciplines individuelles et collectives de notre jeunesse.

Organiser des événements et des compétitions sportives au niveau local, régional national, africain et international.

Organiser des activités sportives, loisirs, culturels et volontaires.

L'assemblée est indépendante dans ses décisions, ses obligations et ses activités.

Membres :

Président de l'association : Mr Lotfi Ferchichi

Secrétaire générale : Mlle Imen Djebbi

Trésorier : Mr Abdelmajid Lamloum.

2019T00489APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association des femmes de Sousse pour la Culture et le divertissement

Objet : Culturel et de divertissement

But : Soutenir les activités culturelles et de loisirs, sensibiliser les femmes à l'importance de leur rôle dans la société sur le plan éducatif et social et organiser des activités de divertissement

Siège : N°14 Rue Esserwal- Khézama Est 4051 Sousse

N° et Date de déclaration : RR256750867TN du 14/02/2019

Présidente : Sonia Bouhlel ép. Bensalah

Secrétaire général : Samia Chtioui ép. Souissi

Trésorière : Mouna Rjeb ép. Moussa.

2019S00439APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : ASSOCIATION HORIZON pour l'appui des projets et des sociétés féminines

Siège : rue de la Liberté immeuble Badr n°3, 3000, Sfax.

Objectifs : Aider les femmes ayants de petites professions, artisanes, des industries traditionnelles, de services et de commerce à présenter leurs produits.

Constat de l'huissier de justice Maître Sonda Jarraya n° 11028 du 20/12/2018.

2019X00470APSF1

Constitution d'une association

Suivant procès constat sous le n°00014004 du 15/11/2018 établi par le maître Mannai Riadh huissier notaire et suite à la lettre recommandée avec accusé de réception n° : RR25513 0399 TN en date du 16/11/2018 une association a été constituée :

Dénomination : Association Ahibbaa El Biaa

Siège : El azima Jendouba

Adresse postale : 36 rue Farhat Hached Jendouba 8100

Objectifs : Diffuser une culture de sensibilisation à l'environnement et à la sécurité de l'océan

Membres :

Président : Tarkhani Chokri

Secrétaire général : Ouni Mohamed Naceur

Trésorier : Ghazouani Noureddine

Vice Président : Kahlaoui Wafa.

2019C00033APSF1

Constitution d'une association

Nom : Association activisme culturel et tourisme

Sujet : jeunesse, culturel, tourisme

Objective : Exercer l'activisme culturel tourisme et festival

Adresse : Av, Habib Bourguiba 8070 Korba

Présidente : Imen Albindhiawi

Vice Présidente : Khouloud Ben Dawed

Secrétaire général : Ines Alabed

Trésorier : Med Anwar Ben Hmida.

2019N00297APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Association sportive des employés et des ouvriers de la Municipalité de Tazarka

Le Président : Neji Ben Abdellatif.

Les membres :

Souheil Souissi, Mohammed Brinis, Mouin Werghemi, Mahmoud El Jaziri.

Les objectifs : La formation et l'encadrement sportifs et culturel des jeunes.

2019N00308APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Les Amateurs du Patrimoine et de la Culture.

Siège : 7 rue Monblanc, Nabeul

Objet : Mise en valeur du patrimoine Zitounienet de l'héritage culturel tolérant des habitants de la ville de Nabeul et de toute la Tunisie.

Objectifs :

- Contribuer à la mise en valeur du patrimoine Zitounien et de l'héritage culturel tolérant ainsi que l'installation et le déploiement de la modération et la renonciation de la violence et de l'extrémisme.

- Contribuer à faire Maître les monuments religieux et les sanctuaires.

Membres :

- Mouhamad Lamine Youssef : président.

- Khaddhar Youssef : vice-président.

- Khaddhar Slim : secrétaire général.

- Ben Saad Mahdi : trésorier.

2019N00309APSF1

Constitution d'une association

Raison sociale : Siliana Dream»

Objet de l'association : Développemental, économique et culturel.

Objectifs de l'association :

La contribution à la préparation et à l'encouragement des études et des recherches pour enrichir les futurs plans de développement de la région de Siliana.

- Préparation des études multidisciplinaires.

- La contribution à l'amélioration du milieu urbain et environnemental

- La contribution à la mise en valeur et au développement des caractéristiques de la région de Siliana dans ces tendances civiques, historiques, économiques, sociales et culturelles.

- Sauvegarder la mémoire de Siliana et sensibiliser les citoyens à enrichir leur patrimoine culturel et social.

Aider à préserver et à sauvegarder les monuments historiques, patrimoine populaire, coutumes et traditions de l'extinction.

- Aider à la mise en œuvre de projets de développement en partenariat avec des acteurs économiques et sociaux et des organismes nationaux et internationaux.

- Parrainage de toute action pouvant contribuer directement ou indirectement à la réalisation des objectifs de l'Association.

- Préserver les droits des citoyens dans le partage équitable de la richesse nationale et contribuer à l'effort national de développement.

Siège social : Montazah Al Madina, Rue de Bizerte Siliana.

Comité directeur constitutionnel :

- Kharroubi Mabrouk : Président

- El Amari Nacer : Secrétaire Général

- Djaiz Hassen : Trésorier.

2019F00027APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : la perle du festival international "la sirène"

Type : culturel et artistique et développement

Objectifs : - participer à répandre la culture de la création intellectuelle, artistique et littéraire - organiser le festival international "la sirène" - établir des voies de communication aussi bien à l'échelle nationale qu'a l'échelle internationale.

Numéro et date du procès de l'expertise : 116334 date 7/02/2019

(Reçu du dépôt : RR262974311 TN)

Membres :

Farhat Faouzia : présidente

Imen Ben Hssine : secrétaire générale

Roukaya Salwa Jaddi : Trésorière.

2019P00194APSF1

Constitution d'une association

Nom : Elmostakbel Eryiathy Belblidette

Type : Sportif

Objectif : Encadrer, sensibiliser, sensibiliser et participer au drapeau national

Siège social : Blidette

Autorisation : N° 32 le 01/3/2019 délivrée par la délégation régionale de Kébili.

La structure Administrative :

- Le président : Ayman Blidawi

- Le secrétaire général : Abdelhak Woiniss

- Le Trésorier financier : Hossni Ben Abdelaziz.

2019O00020APSF1

Constitution d'un syndicat des copropriétaires du complexe résidentiel

"Panorama Nasr"

En vertu du procès-verbal notarié, rédigé le 1/12/2018 par Me Hanen Blili et Me Nadia Hammami, enregistré le 10/12/2018. Il a été constitué le syndicat des copropriétaires du complexe résidentiel "Panorama Nasr", dans la composition est suivante ; Président : Mohamed Khalil Beji, Vice-président : Riadh Loueti, Trésorier : Yasser Krima, Membres : Société Immobilière Tuniso-Saoudienne et Thouraya Sayah et Karim Hassani et Raouia Bedoui.

2019401026APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : El Kobania

Siège social : Rue Lac El Bibane - 2045 Les Berges du Lac - Tunis

Date et numéro d'accusé de réception : 6/3/2019 sous N°RR 227336785 TN

PV de consultation des documents relatif à la création de l'association fait par Maître Azzouz Zeribi N° 47984 du 25 février 2019.

Les objectifs de l'association :

La promotion des activités théâtrales en général et la mise en scène et la production de créations théâtrales.

Promouvoir la rencontre des professionnels et des amateurs du théâtre autour de la mise en place des projets artistiques à vocation solidaire et collective.

Sensibiliser le public à la découverte et à la pratique de toutes les composantes de l'acte théâtral.

Comité Directeur :

Présidente : Mme Rim Ayed;

Secrétaire Générale : Mme Rim Ben Amor;

Trésorière : Mme Saloua Ferchiou.

2019401307APSF1

Homologation de résolutions

Mise à jour des statuts

Association Sportive du Croissant Rouge à Sousse

Visa n°46 du 25/2/1985

Selon PV de l'A.G. Extraordinaire en date du 24/01/2019, déposé au

commissariat de la jeunesse et du sport à Sousse le 28/02/2019 sous n°1332 il a été mentionné :

- Modification des articles : 1-40-43-44-45-46-47-48-51-52-53 et 54 du statut.

- Changement de la dénomination pour devenir : Association Sportive du Croissant Rouge à Sousse

- L'élection de Mr Omar Ben Hadj Slama en tant que président, Mr Karim Marzouki secrétaire général et Mr Kamel Guaiech trésorier.

2019A00174APSF2

Avis

Suite à l'assemblée générale ordinaire du 17/02/2019 à 10h du matin à l'espace «Licosa» Nabeul du syndic des habitants de la résidence diar melika sise à l'Av Habib Bourguiba Nabeul est survenu :

Mr Mohamed Guiras : président

Mr Besbes Atef : vice président

Mr Anouar Belhadj : trésorier.

- Les montants annuels dus

- 700 d pour les appartements

- 1000 pour les magasins commerciaux du rez-de-chaussée.

2019N00305APSF2

Association MOTOCYCLISTE DU BARDO - BARDO BIKERS-

21, Rue Sahnoun, Le Bardo - Tunis

Suivant PV de l'AGE du 11/10/2018, a été constitué le nouveau Bureau Directeur de l'Association Motocycliste du Bardo - BARDO BIKERS - comme suit :

- Rais Mohamed : Président

- Ghanem Imen : Secrétaire Générale

- Alouini Akil : Trésorier.

2019401302APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques suite à la réduction du prix de 40%

Etude de Maître Hidri Faten

Avocate à la cour de cassation

58 Rue Al Djazira Tunis

71.326.657

Partie poursuivante : BANQUE De L'HABITAT, représentée par son président directeur général, S.A. inscrite au registre de commerce sous le n°B138811996 ayant son siège social 21 avenue Khaire Eddine Pacha Belvédère 1002 - Tunis, (à la recherche de l'administration régionale la ville de Tunis) en sa qualité de créancier.

Partie poursuivie : Moncef Boughanmi CIN n°00101677 demeurant, 6 rue Ariana El Omrane supérieur cité Ibn Khaldoun Tunis en sa qualité de débiteur.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Djazira - Tunis MF 114576/S.

Immeuble saisi et mis en vente :

Il s'agit de la propriété faisant l'objet du Titre foncier n°96500 Tunis dénommé «EL MOUNA», sise à rue d'Ariana (rue 6739auparavant) diverger de l'avenue 6670 el Omrane supérieur cité Ibn Khaldoun Tunis, il s'agit d'un terrain d'une contenance de 119 m², sa façade principale sur la rue Ariana n°6 sur lequel figure un bâtiment à usage d'Habitation, le Rez-de-chaussée se compose d'une véranda salon qui mène à travers un escalier à une cuisine, toilette, cour en avant et autre en arrière d'une superficie de 73 m², le 1er étage est accessible par une cage de piste qui part de rez-de-chaussée et se termine par un espace menant à une chambre à sa droite et une autre chambre avec un balcon et à gauche une autre chambre et en face salle de bain d'une superficie de 73 m².

Mise à prix : La mise à prix est de 137.100,000 dinars, outre les frais de l'adjudication

Date et lieu de l'adjudication : le Mardi 16/4/2019 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis Rue bab bnet Tunis.

La visite est possible tous les jours.

2019T00486VEPA1

Vente d'un fonds de commerce aux enchères publiques

Cabinet Maître Omar Belfki

Huissier de justice

67 rue 4850 Sijoumi Tunis

Le demandeur poursuivant : Zouhair Ben Mohamed Daldoul CIN: 04135906 et Mohamed Ben Salem Ben Mohamed Elbatout CIN : 06823082, Adresse rue Hbib Bourguiba Touza Monastir, demeurant au cabinet de l'avocat maître Najib Louzi, immeuble Borj Khafcha 4ème étage Monastir

Le débiteur poursuivi : Saleh Ben Lhadi Ben Bouferes Ben Rabeh, CIN 00563539 le 15/01/2008 demeurant à Rue Mostafa Mohsen n°17 Borj Louzir Ariana - Jugement civil N° 31770 du tribunal de 1ère instance de Ariana du 18/10/2018

Le fonds de commerce soumis à la vente : le local situé à la Rue Mostafa Mohsen n°17 Borj Louzir Ariana ayant pour activité : Boucherie et appartenant au débiteur en vente de la création.

Le fonds de commerce est constitué de : 1- le droit au bail avec un loyer mensuel de mille cinq cent Dinars

2- les composants immatériels : la clientèle et l'achalandage

3- les composants matériels : les produits finis et semi finis.

Mise à prix : quatre vingt quatorze mille et trois cent dinars dont 29.300,000 pour les composants matériels et 65.000,000 pour les composants immatériels. Les frais sont supportés par l'acheteur en totalité.

- Date et lieu de la vente : le jeudi 28/3/2019 à 10 h du matin au lieu du local situé au Rue Mostafa Mohsen n°17 Borj Louzir Ariana. Tout intéressé pourra consulter le cahier des charges auprès du huissier de justice.

Remarque : Toute personne intéressée par la vente ne pourra participer à celle-ci que si elle consigne neuf mille quatre cent-trente dinars (9.430, 000 d) en espèce, l'annonce de la vente sus indiquée a été introduite aux journaux Essabeh et le Temps du 5/3/2019.

2019R00809VEPA1

Vente aux enchères publiques

Poursuivant :

BANQUE DE TUNISIE S.A en la personne de son représentant légal, demeurant 2 rue de Turquie Tunis, Immatriculé au registre de commerce sous le n°B1105941996, Code T.V.A 120/H/P/M/000 en sa qualité de créancier saisissant.

Partie saisie :

1- Monsieur Abdallah Ben Zouhaier Ammar titulaire de la CIN° 06893549 demeurant à 15 avenue Habib Bourguiba Ksar Hellal Monastir.

2- Madame Mariem Bent Zouhaier Ammar titulaire de la CIN° 06883913 demeurant à rue 15 Octobre Ksar Hellal Monastir.

3- Monsieur Youssef Ben Zouhaier Ammar titulaire de la CIN° 06962956 demeurant à Elhay Ettijari n°15 Ksar Hellal Monastir.

4- Madame Yosr Bent Zouhaier Ammar titulaire de la CIN° 06965511 demeurant à Elhay Ettijari n°15 Ksar Hellal Monastir.

Avocat poursuivant :

Maître Imad Eddine Chebaane, Avocat, Boulevard Ibn Badiss Khezama - Sousse, Code T.V.A : 373 343 S/A/P/000

Immeuble saisi :

La totalité de la propriété objet du titre foncier n°20869 Monastir consistant en un terrain nu destiné à la construction, sis avenue les fatimides Ksar Hellal d'une superficie de 695 m², comprenant un ancien atelier de tissage.

Date et lieu de l'adjudication :

Tribunal de première instance de Monastir le 17/4/2019 à 9h.

Mise à prix :

Deux cents huit mille cinq cents dinars (208.500.000 D) après réduction de 40 % de la mise à prix initiale.

Observation :

L'immeuble peut être visité tous les jours de 10 à17 heures.

Ne peut participer aux enchères que les personnes ayant consignées le tiers de la mise à prix.

2019S00437VEPA1

Vente aux enchères publiques après saisie immobilière

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation

31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 17/4/2019 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 et conformément au cahier de charge objet de l'affaire n°1214 ventes aux enchères publiques :

Partie poursuivante : Banque Tunisienne de Solidarité, société anonyme en la personne de son représentant légal, demeurant dans son siège social 56 avenue Mohamed V et dans son domicile élu chez Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation, 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Son, registre de commerce au tribunal de 1ère instance de Tunis est B1162831997 (Créancier).

Partie saisie : Nasser Harb, demeurant à cité el Habib 2 Sfax et au siège de son travail route de Gabès km 5.5 Kassas le marché du vendredi. (Débiteur)

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki ; Avocat à la cour de cassation, 31 Avenue Farhat Hached Sfax. Matricule fiscal : 630104/N/A/P/000

Immeuble saisi : Le terrain objet de la vente sis à la route de l'aéroport km 9 Sfax, et plus précisément dans la zone d'El Hageb sur une rue subsidiaire desservie par le côté nord-ouest de la route et qui fait environ 300m dans une zone à forte population et qui est facilement l'accordable à l'eau courante et à l'électricité.

Est limité au sud-ouest par un passage d'accès de 5m de largeur et au nord est par Sieur Slim Dammak et au sud-ouest par une rue et au nord-ouest par Sieur Rachid Dammak.

Ce terrain a été acquis par la partie saisie en vertu du contrat daté du 13/6/2013 et enregistré à la recette des finances de l'avenue Habib Bourguiba Sfax le 23/9/2013 sous le numéro 13103921.

Conformément au rapport et au plan de l'expert judiciaire commis suivant ordonnance du président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 du

18/1/2019 sous le numéro 3750 ce terrain est clôturé au nord-ouest par un mur d'une hauteur de 2.20 m et aux cotés sud est sud-ouest, sud est nord est, par des coins construits.

Ses mesures : - commençant par le côté sud est nord-est vers le sud-ouest avec une façade sur l'entrée de 27.75 m pour se diriger vers le nord-ouest avec une façade sur une rue 29.50 m et puis vers le nord-est 25.80 m puis vers le nord-ouest 1.35 m se dirigeant vers le nord est 3.50 m pour rejoindre le point de départ vers le sud-est 30.70 m. Ce terrain ayant une superficie totale de 845 m² et renfermant au côté nord-ouest nord est 4 poutres de fondation en bétons armés d'une hauteur de 70 cm.

Tout ceci conformément au PV de saisie immobilière opérée par huissier notaire Me Norhen Hadj Taeib le 19/12/2013 sous le n°5149 signifié à la partie saisie par le même huissier notaire suivant son P.V du 3/1/2019 n°5149 et le Rapport de l'expert judiciaire Mr Mohamed Walha du 9/2/2019 commis suivant ordonnance du Président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 du 18/1/2019 sous le numéro 3750, et qui a estimé le prix de la totalité du terrain objet de la vente soixante mille dinars (60.000,000 DT).

Mise à prix : soixante mille dinars (60.000,000 DT) pour la totalité du bien saisi.

Observations : - la visite de l'Immeuble se fait aux jours et heures de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci-dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

- Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 20.000,000 DT.

- L'autorisation du gouverneur est exigée pour les étrangers.

2019X00477VEPA1

Vente aux enchères publiques

Suite à une saisie immobilière

Créanciers poursuivant :

Nacer Dhifallah, Meftah Boujlida, Najib Chniter, Mustapha Elharran, Moncef Ben Ahmed, Mohamed Lahrabi, Azzedine Ben Ahmed, Lazher Dhifallah, Ali Berchech, Toumi Mansouri, Mohamed Jalayl, Salah Boujlida, Belgacem Boujlida, Taher Chandoul, Housin Hamroun, Mokhtar Boujlida, Mouhamed Azaiz, Bechir Dhaou, Kafi Hajjaji, Ali Rahmeni, Jalloul Werghemi, Habib Kabiri, Ammar Boujlida, Dhaou Atoui, Mohamed Boujlida, Anwar Ben Khaled, Hadi Boujlida, Abdelmadjid Boujlida, Ali Harabi, Mabrouk Bousaffa, Dhaou Hallam, Lazher Saket et Houssine Hadidan, tous sont travailleurs, élisant domicile à l'Etude de leur Avocat Maitre Ali Nouar, Avocat à Médenine.

Débiteur saisi :

Société de Carrelage Moderne en la personne de son représentant légal, Société Anonyme, demeurant à route Benguerdane Km 2 Médenine, immatriculée au registre de commerce auprès du tribunal de première instance de Médenine sous le n°B197971996.

Avocat accomplissant les procédures de poursuite;

Maître Ali Nouar, avocat auprès de la cour d'Appel, Immeuble Ettaoufik - 2ème étage -Rue Mansour Elhouche, Médenine.

Immeuble objet de la vente :

L'ensemble de l'immeuble relatif au titre foncier 2003 Médenine sis à route Benguerdane Km 2.5 Médenine, il s'agit d'un terrain multi cotes, sa surface est de 4210 m², sur lequel est édifiée l'administration de la société SCAM et des ateliers de maintenance et une usine de construction de carrelage, il est limité au sud par autrui, à l'est par le titre foncier 21387 Médenine, au nord par la route nationale n°1 Médenine Ben Guerdane, et à l'ouest dans une partie par un réservoir au sol de la SONEDE et dans une autre partie, par autrui. Et l'ensemble de l'immeuble relatif au titre foncier 2039 Médenine, sis à Route Benguerdane et Zarzis Km 2.5 Médenine prés de la route nationale 1 et du titre foncier 2003 Médenine formé de deux parcelles, la parcelle n°01 de forme rectangulaire, sa surface est de 1053 m², vide, elle est limitée au sud par autrui, à l'est par le titre foncier 21387 Médenine, au nord par la parcelle n°02 du titre foncier 2039 Médenine, à l'ouest par autrui; et la parcelle n°02, de forme rectangulaire, sa surface est de 920 m², vide, elle est limitée au sud par la parcelle n°01 du titre foncier 2039 Médenine, à l'est par le titre foncier 21387 Médenine, au nord par le titre foncier 2003 Médenine, à l'ouest par autrui.

Mise à prix après la réduction de 40% du prix :

Neuf cent trente deux mille huit cent quatre vingt Dinars (932880 d).

Lieu et date de l'adjudication :

Le lundi 22 avril 2019 (22-4-2019) à 9 h et suivantes, devant la chambre des ventes immobilières au tribunal de première instance de Médenine.

Conditions de visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble est possible chaque jour aux heures de service.

N.B :

Tout acheteur désirant participer à l'adjudication doit se faire représenter par un avocat et doit consigner au moins le tiers de la mise à prix.

Lorsque l'acheteur est étranger, il doit obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le gouverneur de Médenine pour pouvoir participer à l'adjudication.

2019M00139VEPA1

Vente aux enchères d'un fonds de commerce

Maître Adib Bechir

Huissier de Justice

27 Av. Habib Bourguiba - Mateur

Tel : 20 452 209

Le saisissant : Cotupha Compagnie Tunisienne Pharmaceutique société anonyme registre de commerce n°B1160451997 siège social 14 rue Pierre de Coubertin Tunis.

Le saisi : Pharmacie Ahmed Mamlouk registre de commerce n°A13872002 identifiant unique n°0258190 Y adresse route de Tabarka Km 75 Ghazala Bizerte.

Titre exécutoire : jugement commercial n°729 daté 23/10/2018 cour de première instance de Bizerte.

Fonds de commerce : Pharmacie Ahmed Mamlouk avec toutes ses parties :

- partie morale : la clientèle, l'achalandage, l'enseigne, le nom commercial, le droit au bail.

- partie physique : armoires, comptoir, climatiseur, bureaux, téléphone, Fax, ordinateur, imprimante.

- Prix initial : cent mille dinars (100 000 d000)

Les dépenses : les dépenses de tous les PV, l'enregistrement et les publicités sont à la charge de l'enchérisseur.

Date de vente : le 13 avril 2019 à 10 heures du matin, Lieu : route de Tabarka Km 75 Ghazala Bizerte.

Pour visiter le fonds de commerce et voir le cahier de charge contactez l'huissier de justice.

NB : Nul n'est admis à participer aux enchères s'il n'a avancé 10% de la mise à prix annoncée et ce en le payant en espèces à l'huissier de justice, ou en présentant un chèque certifié.

2019W00134VEPA1

Vente aux enchères publiques

(Me Fathi El Mouldi)

Demandeurs : Salwa, Sihem, Chaker, Radhia Bessioud 18, rue d'Irak, Tunis

Défendeurs : Ridha et Awatef Bessioud 1, rue Labid Lafayette.

Avocat poursuivant : Maître Fathi El Mouldi, avocat à la cour de cassation, 18, rue d'Irak. Mf : 186100E/A/P/000.

Titre de la poursuite : Arrêt définitif de non-partage et de vente n°16608 rendu le 16/4/2018 par la cour d'appel de Tunis, non pourvu en cassation.

Objet de la vente : Le T.F n°82848 Tunis relatif à la villa sise au 4, rue Hamza Ibn Abdelmotaleb, cité Taieb Mhiri, Laouina, Tunis d'une superficie de 394 m², R.C couvert de 179 m², 1er étage en cours de 179 m² studio de 69 m².

Mise à prix : 479.368, 773DT d'après expertise en date du 11/2/2019 de M.Hassouna Jouini.

Date da la vente : Le 23 avril 2019 à partir de 9 h du matin devant la chambre des criées du Tribunal de 1ère instance de Tunis.

La visite se fait tous les dimanches.

2019401170VEPA1

Vente aux enchères publiques

Après réduction de 40%

Cabinet Maître Riadh Laabidi

Avocat à la cour

23 Bis Rue de Marseille Tunis

A la demande de : l'Arab Tunisian Bank (A.T.B) S.A ayant son siège social à Tunis 9 Rue Hédi Nouira inscrite au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n°B167001997.

en sa qualité de créancier poursuivant.

Contre la partie saisie :

1/ Madame M'barka Bent Chebil Essassi Tunisienne, titulaire de la C.I.N n°0226648, demeurant au 04 rue Ibn Zaidoun cité el Amen el Yassminet nouvelle médina Ben Arous en sa qualité de caution solidaire et hypothécaire du débiteur principal monsieur el Mouldi Ben Mohamed Ben Amira Essassi titulaire de la C.I.N n°0169763, demeurant au 04 rue Ibn Zaidoun cité el amen el yassminet nouvelle Médina Ben Arous et route de Chahla Boumhel Ben Arous

A la diligence de Maître Riadh Laabidi, Avocat à la cour ayant son cabinet au 23 BIS Rue De Marseille Tunis MF0929802MIAlP/000.

Désignation de l'immeuble saisi objet de la vente :

Terrain nu à vocation agricole hors du plan d'aménagement urbain de boumhal el bassatine ayant la forme d'un trapèze avec une façade principale sur la route d'une largeur de 35 mètres situé à boumhel el bassatine d'une superficie de 2000 m² délimitée au nord par un terrain agricole dénommé «saniet bayrem» au sud par la route menant à l'autoroute et naassène à l'est par une marbrerie et à l'ouest par la propriété du dénommé ziou-ziou faisant partie du TF numéro 1519 Ben Arous d'une superficie totale de 8989 m².

La mise à prix après réduction de 40% : Cinq cent quatre vingt dix sept mille neuf cent soixante quatre dinars 800 millimes (597964800DT).

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu le jeudi 28 Mars 2019 à 9 Heures du matin devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Ben Arous.

- Pour plus de renseignements contacter le greffe du Tribunal de 1ère instance de Ben Arous ou le cabinet de Maître Riadh Laabidi sis au 23 bis rue de Marseille Tunis.

- Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignation ou après présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire

irrévocable. Tout intéressé peut visiter l'immeuble tous les jours et pour les étrangers, Il faut se munir de l'autorisation de Mr le Gouverneur de la région.

2019401339VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Nabil Yassine Seffen

Tél : 71. 797 .400

Créancier poursuivant : La Banque Internationale Arabe de Tunisie SA RC n° B187881996 demeurant à l'avenue Habib Bourguiba n°70-72 Tunis- représentée par son PDG créancier hypothécaire domicilié au cabinet Maître Nabil Yassine Seffen Rue d'Iraq n°06 Tunis 1002 - MF : 424901KAP/000 -Avocat poursuivant

Débiteur saisi : La Société AGRO SEC SARL, RC n°B0614762011 MF : 1185119V, dont le siège social est à Zaghouan 26 Avenue Habib Bourguiba Nadhour. En qualité de débitrice principale hypothéquant

Désignation de l'immeuble saisi : Il s'agit de 24,399 parts indivises sur 216 parts du titre foncier n°1032 Zaghouan dénommé «Henchir Jbebina» soit 12.019 m² sur 06.400m² situé à 30 km de Zaghouan. Il correspond à un terrain agricole sur lequel est édifié un dépôt en cours de construction.

La mise à prix : de la totalité des parts indivises saisies est fixée à 86.338,000 dinars sans compter les frais de poursuite qui seront fixés par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente à l'audience et devant la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Zaghouan sis à la ville de Zaghouan le lundi 22 avril 2019 (22/4/2019) à partir de 9 heures du matin.

- Tout intéressé peut visiter l'immeuble saisi sans conditions particulières

- Pour participer aux enchères il faut consigner le 1/3 de la mise à prix

- Pour les étrangers il faut obtenir l'autorisation du gouverneur.

2019401341VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de faillite

Société Jannette de Commerce en Gros S.A.R.L.

Siége social : Av. de l'environnement, Sidi Abdel Hamid, Sousse

R.C : B2752982011

M.F : 000/M/A/1192477 H

En vertu du jugement rendu par la chambre commerciale du Tribunal de Première Instance de Sousse en date du 6 juin 2017 affaire n 5539, il a été déclaré :

- La faillite de la Société Janette de Commerce en Gros S.A.R.L et la fixation de la date de cessation de paiement à partir de 3 octobre 2016.

- La faillite de gérant Mokhtar Ben Mansour titulaire de la C.I.N. n°04129287.

- La désignation de Mme. Maeb Abidi en qualité de juge commissaire et de Mr. Ismail Sbai en tant que Syndic.

Les créanciers doivent inscrire leurs créances auprès de Syndic dont le siège est sis au cabinet n°10 immeuble El Baraka, avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, dans un délai de quinze jours à partir de ladite publication.

2019S00440VEPA2

République Tunisienne

Ministère de la justice et des droits de l'homme

Tribunal de 1ère instance de Sfax

Le 4/3/2019 le juge commissaire au Tribunal de 1ère instance de Sfax a rendu dans l'affaire 611 son ordonnance de l'ouverture de la procédure de la distribution des deniers consignés à la caisse de dépôt et consignation sous le numéro M005042 du 2/2/2018 et du montant de 8.136,223 D.

Suite à la requête déposée par l'avocat Mohamed Tahar Turki pour le compte de son client Banque Tunisienne de solidarité contre le débiteur Héritiers Jamel Hadj Kacem qui sont : sa veuve Fouzia Ghali, sa fille Fatma Hadj Kacem son fils Slim Hadj Kacem et sa mère Mahbouba Chékir et les autres créanciers désignés dans l'ordonnance sur requête de consignation des deniers.

Et conformément aux dispositions de l'article 468 CPCC : Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, être rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

Cet avis est rendu conformément aux articles 466 et 467 cpcc.

2019X00475VEPA2

République Tunisienne

Ministère de la justice et des droits de l'homme

Tribunal de 1ère instance de Sfax

Le 4/3/2019 le juge commissaire au Tribunal de 1ère instance de Sfax a rendu dans l'affaire 610 son ordonnance de l'ouverture de la procédure de la distribution des deniers consignés à la caisse de dépôt et consignation sous le numéro M0039233 du 6/10/2017 et du montant de 7.784,964 D.

Suite à la requête déposée par l'avocat Mohamed Tahar Turki pour le compte de son client Banque Tunisienne de Solidarité contre le débiteur Rachid Chtourou et les autres créanciers désignés dans l'ordonnance sur requête de consignation des deniers.

Et conformément aux dispositions de l'article 468 CPCC : Dans les trente jours de la publication au journal officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, à peine de forclusion produire ses titres de créance au greffe du tribunal avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant.

Cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

Les dispositions du présent article doivent, à peine de nullité, êtres rappelées dans les avis, insertion et sommation prévus aux deux articles précédents.

Cet avis est rendu conformément aux articles 466 et 467 cpcc.

2019X00476VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

La Compagnie Internationale Arabe de Recouvrement

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 D

Siège social : 3, Rue d'Hollande - 1000 - Tunis

Matricule fiscal : 751191B/A/M/000

Registre de commerce : B193222000

Les actionnaires de la Compagnie Internationale Arabe de Tunisie «CIAR» sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire, qui aura lieu le jeudi 4 avril 2019 à 15 heures au siège social de la BIAT, sis à Tunis, 70-72, avenue Habib Bourguiba et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société de l'exercice clos le 31/12/2018

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes concernant ce même exercice

3. Approbation des conventions règlementées signalées dans le rapport spécial du commissaire aux comptes de l'exercice 2018

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2018

5. Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2018

6. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018

7. Fixation du montant des jetons de présence

8. Renouvellement du mandat des administrateurs de la société

9. Nomination du commissaire aux comptes de la société

10. Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

2019T00487SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

ESSVIK HENRIKSEN ET LARSEN TUNISIE S.A. (En Liquidation)

Société anonyme

Au capital de 1.700,000 Dinars

Siège social : 7, Avenue Habib Bourguiba - Tunis

Registre de commerce : B147451996

Matricule fiscal : 003783 G B M 000

C.N.S.S. : 23006 - 17

Messieurs les actionnaires de la Société «ESSVIK HENRIKSEN ET LARSEN TUNISIE S.A. «En liquidation» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 10 avril 2019 à 8 Heures au siège de la société sis au 7, Avenue Habib Bourguiba Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation et approbation des états Financiers de l'exercice 2018

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2018

- Lecture et approbation du rapport du liquidateur de l'année 2018

- Renouvellement du mandat du liquidateur

- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020-2021.

- Questions diverses.

2019T00493SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

TUNISIAN HEALTH CARE CENTER CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL (THCC)

Société anonyme

Au capital de 33.000.000 DT

Siège social : Rue de La Feuille d'Erable, Résidence Rivera, Bloc D, Cité Des Pins Les Berges Du Lac 1053, Tunisie

MF : 1002042C/A/M/000

RC : B2429112007

Les actionnaires de la Société Tunisian Health Care Center- Clinique Internationale Hannibal sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 3 avril 2019 à 17h au siège de la Société sis à la Cité des pins, Rue de feuille d'érable, Résidence Riviéra, Bloc D, les Berges du Lac 1053 - Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2018.

2. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018.

3. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation de conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Renouvellement de mandat des administrateurs

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018.

7. Pouvoir pour formalité.

2019R00795SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SHEFA MANAGEMENT

Société anonyme

Au capital de 14.550.000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer - 2036 La Soukra

MF : 1352461Q/A/M/000

RC : B03114392014

Les actionnaires de la Société Shefa Management sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 3 avril 2019 à 09h au siège de la Société «CLINIQUE INTERNATIONALE HANNIBAL» sis à la Cité des pins, Rue de la feuille d'érable, Résidence Riviéra, Bloc D, les Berges du Lac 1053-Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la Société et son activité durant l'exercice 2018.

2. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018.

3. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018

6. Pouvoirs pour formalités.

2019R00796SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société POLYCLINIQUE TAOUFIK

Société anonyme

Au capital de 123.000.000 DT

Siège social : Boulevard Med Bouazizi, Nord Hilton, Tunis - Tunisie

MF : 0805334 V/A/M/000

RC : B1414122002

Les actionnaires de la Société Polyclinique Taoufik sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 3 avril 2019 à 19h au siège de la Société «Clinique Internationale Hannibal, SA» sis à la Cité des pins, Rue de feuille d'érable, Résidence Riviéra, Bloc D, les Berges du Lac 1053-Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2018.

2. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018.

3. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018

6. Pouvoirs pour formalités.

2019R00797SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Clinique de la Soukra

Société anonyme

Au capital de 15.000.000 DT

Siège social : Rue Cheikh Mohamed Ennaifer, La Soukra - Ariana - Tunisie

MF : 614952 E/A/M/000

RC : B112071999

Les actionnaires de la Société Clinique de la Soukra sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 3 avril 2019 à 10h au siège de la Société «Clinique Internationale Hannibal, SA» sis à la Cité des pins, Rue de feuille d'érable, Résidence Riviéra, Bloc D, les Berges du Lac 1053 - Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2018.

2. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018.

3. lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018

6. Pouvoirs pour formalités.

2019R00798SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion Zahraoui-Clinique Ezzahra

Société anonyme

Au capital de 10.000.000 DT

Siège social : Avenue Abou Kacem Zahraoui 2034 Ezzahra - Tunisie

MF : 1332069A/A/M/000

RC : B0219562014

Les actionnaires de la Société de Gestion Zahraoui sont convoqués à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 3 avril 2019 à 12h au siège de la Société «Clinique Internationale Hannibal, SA» sis à la Cité des pins, Rue de feuille d'érable, Résidence Riviéra, Bloc D, les Berges du Lac 1053-Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à la situation de la société et son activité durant l'exercice 2018.

2. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos au 31/12/2018.

3. Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

4. Approbation des conventions réglementées au sens des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

5. Nomination de nouveaux administrateurs

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2018

7. Pouvoirs pour formalités.

2019R00799SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Attijari Intermédiation Intermédiaire en Bourse

Agrément du CMF n°38-96 du 14/11/1995

Société anonyme

Au capital de 5000 000 Dinars

Siège social : Rue des lacs de Mazurie 1053 les Berges du Lac

R.C. : B1371995

MF : 0539062D/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société «Attijari Intermédiation», intermédiaire en bourse, sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 02 avril 2019 à 15 H, au siège social de Attijari Bank sis au 24, rue Hédi Karray Centre Urbain Nord, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31/12/2018

2- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018 et les conventions réglementées conclues au cours de l'exercice clos le 31/12/2018

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018

4- Quitus aux administrateurs

5- Nomination d'administrateur

6- Affectation du résultat de l'exercice 2018

7- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Tous les documents prévus par la loi sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2019R00800SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Sté SMVDA EL KAOUTHER S.A

Société en liquidation

Siège social : Rue Iben Abed N°01-Le Bardo

MF : 719183P/N/M/000

Le Conseil d'administration de la société SMVDA EL KAOUTHER S.A Société en liquidation convoque tous les actionnaires à une assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le mardi 02 Avril 2019 à 11 h au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des travaux de liquidation.

2/ Quitus au liquidateur

3/ Dissolution définitive de la société.

4/ Questions diverses.

2019R00801SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Sté SMVDA EL KAOUTHER S.A

Société en liquidation

Siège social : Rue Iben Abed n° 01 - Le Bardo

MF : 719183P/N/M/000

Le Conseil d'administration de la société SMVDA EL KAOUTHER S.A Société en liquidation convoque tous les actionnaires à une assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 02 Avril 2019 à 9 h au siège social de la société afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes des années 2017-2018.

2/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes des année 2018-2019.

3/ Approbation des comptes des années 2017-2018

4/ Approbation des comptes des années 2018-2019

5/ Quitus aux membres du conseil d'administration

6/ Fin mandat du commissaire aux comptes.

7/ Affectation des résultats de l'exercice 2017-2018.

8/ Répartition des résultats de liquidation

9/ Questions diverses.

2019R00802SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société LAND'OR

S.A au capital 4.846.875 dinars

Siège social : Bir Jedid 2054 Khelidia

RC : B1112211997

M.F : 0496254Y

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la Société à l'assemblée générale extraordinaire le lundi 01 avril 2019 à 11 Heures à l'Hôtel CONCORDE les Berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur le projet d'augmentation de capital en fonction du Business Plan de la Société pour les exercices 2018 à 2022,

- Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes,

- Autorisation d'augmentation du capital social d'une somme de 55 millions de dinars par création et émission de nouvelles actions ordinaires à souscrire en numéraire,

- Délégation des pouvoirs au Conseil d'Administration afin de fixer les modalités de l'augmentation de capital, la réaliser et modifier les statuts,

- Suppression partielle du droit préférentiel de souscription des actionnaires anciens et attribution du droit de souscription,

- Délégation de pouvoir pour accomplir les formalités.

Tout actionnaire peut voter par correspondance. Dans ce cas, la Société doit mettre à la disposition des actionnaires un formulaire spécial à cet effet. Le vote émis de cette manière n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée et que ce dernier soit parvenu à la Société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée générale, par lettre recommandée avec accusé de réception.

Tout actionnaire peut se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial. Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants permanents des personnes morales actionnaires prennent part aux assemblées, qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.

2019R00805SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société TUNISIA BROADCASTING

S.A au capital de 1.500.000 dinars

Siège social : Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac - Tunis

RC : B2474272010

MF : 1147434/Q/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la société Tunisia Broadcasting sont priés d'assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 11 avril 2019 à 10 heures au siège de la société sis à la Rue du Lac d'Annecy, les Berges du lac - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'augmentation de capital;

- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription;

- Approbation de la suppression du droit préférentiel de souscription

- Augmentation du capital social par compensation des créances;

- Modification corrélative des statuts;

- Pouvoirs en vue des formalités.

2019R00837SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Internationale Obligataire – Sicav –

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la loi 2001-83 du 24 Juillet 2001

Portant promulgation du code des organismes de placement collectif et des textes subséquents

Siège social : 65, Avenue Habib Bourguiba – Tunis

Messieurs, les Actionnaires d'Internationale Obligataire – Sicav – sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le jeudi 4 avril 2019 à 11 heures au siège de l'Union Internationale de Banques, Rue du Lac Turkana – Les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société et des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission ;

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 ;

4- Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;

5- Quitus aux Administrateurs ;

6- Affectation des résultats de l'exercice 2018 ;

7- Prise d'acte de la perte de la qualité de représentant permanent de l'UIB ;

8- Prise d'acte du remplacement d'un représentant permanent de l'UIB ;

9- Renouvellement des mandats d'administrateurs ;

10- Fixation du montant des jetons de présence ;

11- Pouvoirs.

Cet avis annule et remplace l'avis publié le 7 mars 2019 au JORT n° 29 sous le référence 2019R0074SANB3.

2019R00845SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

CLINIQUE INTERNATIONALE DE SOUSSE

SA au capital de 5.700.000 Dinars

MF : 1420582FAM000

RC : B09184492015

Siège social : Immeuble Zin El Abidine, Avenue Yasser Arafat, 4054, Sousse, Tunisie

Les actionnaires de la Clinique Internationale de Sousse SA sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 3 Avril 2019 à 19H à l'hôtel Diar Andalous Sousse, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Annulation de l'augmentation de capital par apport en nature,

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration et relatif à l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.

- Lecture des rapports spéciaux du commissaire aux comptes relatif à l'augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription.

- Réalisation de l'augmentation du capital social de la société par compensation de créances.

- Augmentation du capital de la société par apport en numéraire, par émission d'actions nouvelles à souscrire et à libérer intégralement, avec suppression du droit préférentiel de souscription.

- Modification et mise à jour des statuts.

2019S00447SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE LE RIBAT

S.A au capital social de 7.100.000

Siège : Hôtel El Habib Monastir

Mat Fiscal : 1260757 V AM 000

Mat CNSS : 203175-57

Messieurs les actionnaires de la société IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE LE RIBAT, sont convoqués en l'assemblée générale ordinaire le vendredi 12 avril 2019 à 11h du matin au siège social sis à l'hôtel EL HABIB Monastir à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Ratification du retard dans la tenue de l'assemblée au titre de l'exercice 2017 et approbation des modalités de sa convocation Immédiatement après la tenue du conseil d'administration délibérant sur le même exercice 2017.

2- L'examen et approbation le cas échéant du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice social 2017.

3- Examen des états financiers arrêtés au titre de l'exercice 2017 par le conseil d'administration.

4- Lecture des rapports général et spécial de monsieur le commissaire aux comptes relatifs au même exercice.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre des activités de l'exercice 2017.

6- Examen et approbation du projet de résolutions préparé par le conseil d'administration.

7- Affectation du résultat de l'exercice 2017.

8- Confirmation du Renouvellement du mandat des administrateurs au titre des trois exercices 2018, 2019 et 2020.

9- Renouvellement du mandat de monsieur le commissaire aux comptes au titre des trois exercices 2018, 2019 et 2020.

10- Ratification des conventions réglementées.

11- Pouvoirs et publicité.

2019P00196SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Hexabyte

Société anonyme

Au capital de 2 083 334 Dinars

Siège social : Appartement 3 - Immeuble CTAMA - Avenue Habib Bourguiba - 9000 - Béja

RC Béja : B124582001

M.F : 760635KAM000

Messieurs les actionnaires de la société Hexabyte sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le lundi 8 avril 2019 à 10 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises (IACE) - Angle avenue principale, rue du lac Turkana -1053 - les Berges du Lac Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2018

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018

- Approbation des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2018

- Lecture et approbation du rapport du comité permanent d'audit

- Affectation des résultats nets de l'exercice 2018 et distribution des dividendes

- Approbation du renouvellement du contrat de régularisation

- Approbation du mandat du nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2019-2020 et 2021

- Allocation aux membres du Conseil d'Administration une rémunération fixe au titre de jetons de présence

- Approbation du renouvellement des mandats de l'ensemble des administrateurs pour une nouvelle période de trois ans couvrant les exercices 2019 -2020 et 2021.

- Quitus aux administrateurs

- Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à cette Assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires à l'agence principale de la société Hexabyte sise au 04 rue Ibn Bassam - Menzeh 4- 1082 Tunis ou sur l'adresse WEB suivante http://www.hexabyte.tn/finance/

2019401328SANB3

Société AGRICOLE ESSANIA

S.A au capital de 4.800.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Mghira

MF : 836106/E/N/M/000

Les actionnaires de la Société Agricole «ESSANIA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le Samedi 13 Avril 2019 à 12h au bureau de la Société sis à l'Immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

2. Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation s'il y a lieu de ces rapports du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux Administrateurs.

6. Affectation des résultats 2018.

7. Questions diverses.

2019401334SANB3

Société EL HAMD

S.A au capital de 1. 500 .000 dinars

Siège social : Km 4 Route Ain Tbornek Grombalia

MF : 1388572 P/N/M/000

Les actionnaires de la Société «EL HAMD» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 13 avril 2019 à 9h30 au bureau de la Société sis à l'Immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

2. Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes

4. Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux Administrateurs.

6. Affectation des résultats 2018.

7. Questions diverses.

2019401335SANB3

Société AVICOLE EL BARAKA

S.A au capital de 11.000.000 DT

Siège social : Km 4 Route Ain Tbornok Grombalia

MF : 1096461K.N.M.000

Les actionnaires de la Société Avicole «EL BARAKA» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 13 avril 2019 à 10h au bureau de la Société sis à l'Immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

2. Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3. Rapport spécial du commissaire aux comptes 2018.

4. Approbation s'Il y a lieu de ces rapports du Bilan et comptes du dit exercice.

5. Quitus à donner aux Administrateurs.

6. Affectation des résultats 2018.

7. Nomination des membres de conseil d'administration.

8. Questions diverses.

2019401336SANB3

Société AGRICOLE TAISSIR

S.A au capital de 16.500.000 dinars

Siège social : Km4 Route Ain Tbornek Grombalia

MF : 20479 Z/N/M/000

Les actionnaires de la Société Agricole «TAISSIR» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le samedi 13 avril 2019 à 11h au bureau de la Société sis à l'Immeuble lotus rue Lac Lockness les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral et financier du conseil d'Administration sur l'exercice 2018.

- Rapport Général du commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

- Rapport spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation s'il y a lieu de ces rapports, du Bilan et comptes du dit exercice.

- Quitus à donner aux Administrateurs.

- Affectation des résultats 2018.

- Questions diverses.

2019401337SANB3

Convocation

CONNECT

Société anonyme

Au capital de 10 000 dinars

Siège social : 38 Rue du Parc - 2036 Soukra, Tunisie

RC n°B0345392006

MF n°: 0913075 Y/A/M/000

Identifiant unique : 0913075Y

Les actionnaires de la société CONNECT S.A sont convoqués pour le 4/4/2019 à 15.30 heures en assemblée générale ordinaire qui se tiendra au siège social sise 38 Rue du Parc 2036 Soukra, Ariana, Tunisie à effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation des modalités de convocations.

2/ Agrément de la démission de deux administrateurs.

3/ Révocation d'un administrateur

4/ Nomination de trois nouveaux administrateurs.

5/ Autorisation de la cession d'une action détenue par M. Gander et agrément du nouvel actionnaire M.Yves Laurent Brechbühl.

6/ pouvoirs pour formalités.

Tous les documents afférents à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social de la société.

2019401353SANB3

DIVERS

Avis au public

Certificat de perte d'un Titre de propriété

Je soussigné Mr Khnoussi Ben Youssef Mohamed titulaire de la carte d'identité nationale n°D1586215, délivrée à Tunis le 4/9/2017, avoir perdu mon Titre de propriété sous le n° 07/30826, Titre foncier n° 53185 Bizerte sous le certificat de perte n°246 délivré du Centre de la garde nationale de Menzel Jemil.

2019W00131DIVD2

Déclaration de perte de Titre de propriété

Je soussigné Mr Jebalia Abderaouf Ben Salah titulaire de la carte d'identité nationale n°01539710, délivrée à Tunis le 7/12/2004, je déclare par la présente avoir perdu mon titre de propriété sous certificat de perte n°98 délivré du centre de police de Jarzouna, enregistré à la conservation de la propriété foncière de Bizerte sous le n°30279, sujet du titre foncier n°53305 Bizerte.

2019W00132DIVD2

SICAV L'EPARGNANT - Société d'investissement à capital variable
Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 115741997

Bilan au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF		
Portefeuille - titres	**208,835,621**	**326,162,540**
Obligations et valeurs assimilées	208,835,621	326,162,540
Placements monétaires et disponibilités	**105,691,973**	**59,147,600**
Placements monétaires	105,041,461	55,912,459
Disponibilités	650,511	3,235,141
Créances d'exploitation	**380,021**	**587,426**
TOTAL ACTIF	**314,907,616**	**385,897,566**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	490,384	569,280
Autress créditeurs divers	32,329	0
TOTAL PASSIF	**522,713**	**569,280**
ACTIF NET		
Capital	**298,435,783**	**368,737,672**
Sommes Distribuables		
Sommes distribuables des exercices antérieurs	535	2,451
Sommes distribuables de l'exercice	15,948,585	16,588,163
ACTIF NET	**314,384,903**	**385,328,286**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**314,907,616**	**385,897,566**

Etat de résultat au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
Revenus du portefeuille - titres	**12,983,665**	**17,350,273**
Revenus des obligations et valeurs assimilées	12,983,665	17,350,273
Revenus des placements monétaires	**7,541,870**	**4,250,269**
Total des revenus des placements	**20,525,534**	**21,600,542**
Charges de gestion des placements	-1,981,250	-2,376,244
REVENU NET DES PLACEMENTS	**18,544,285**	**19,224,298**
Autres produits	14,808	14,691
Autres charges	-98,258	-11
Contribution conjoncturelle	0	-1,368,926
RESULTAT D'EXPLOITATION	**18,460,834**	**17,870,052**
Régularisation du résultat d'exploitation	-2,512,249	-1,281,889
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**15,948,585**	**16,588,163**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	2,512,249	1,281,889
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre:	1,898,030	152,096
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-1,629,351	248,684
Frais de négociation de titres	-37	-413
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**18,729,477**	**18,270,419**

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitati	**18,729,477**	**18,270,419**
Résultat d'exploitation	18,460,834	17,870,052
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1,898,030	152,096
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-1,629,351	248,684
Frais de négociation de titres	-37	-413
Distribution de dividendes	**-16,590,014**	**-17,561,209**
Transactions sur le capital	**-73,082,846**	**-24,086,626**
Souscriptions		
Capital	209,824,546	182,760,199
Régularisation des sommes non distribuables	46,779	86,069
Régularisation des sommes distribuables	5,509,264	7,166,270
Rachats		
Capital	-280,367,308	-205,271,853
Régularisation des sommes non distribuables	-74,548	-118,212
Régularisation des sommes distribuables	-8,021,578	-8,709,099
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-70,943,383**	**-23,377,416**
Actif Net		
En début d'exercice	385,328,286	408,705,702
En fin d'exercice	314,384,903	385,328,286
Nombre d'actions		
En début d'exercice	3,739,002	3,967,498
En fin d'exercice	3,023,696	3,739,002
VALEUR LIQUIDATIVE	**103.974**	**103.056**
Taux de rendement annuel	**5.20%**	**4.40%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2019401298BCFA5

SICAV AVENIR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, rue Hédi Karray 1004 El Menzah IV R.C : B 1514 2000

BILAN au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF		
AC 1 Portefeuille - titres	**947,458**	**924,909**
Actions,valeurs assimileés et droits rattachés	150,966	206,524
Obligations et valeurs assimileés	796,492	718,385
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**236,729**	**212,562**
Placements monétaires	228,501	202,966
Disponibilités	8,227	9,596
AC 3 Créances d'exploitation	**500**	**348**
AC 4 Autres actifs	0	0
TOTAL ACTIF	**1,184,687**	**1,137,820**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	**4,367**	**4,060**
PA 2 Autres Créditeurs Divers	**126**	**0**
TOTAL PASSIF	**4,493**	**4,060**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1,126,953**	**1,088,143**
CP2 Sommes Distribuables	**53,241**	**45,617**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	3	15
Sommes distribuables de l'exercice	53,238	45,602
ACTIF NET	**1,180,194**	**1,133,759**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1,184,687**	**1,137,820**

ETAT DE RESULTAT au 31 décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**50,692**	**51,845**
Dividendes	9,641	10,522
Revenus des obligations et valeurs assimilées	41,051	41,324
PR 2 Revenus des placements monétaires	**15,692**	**12,039**
Total des revenus des placements	**66,384**	**63,885**
CH 1Charges de gestion des placements	**-12,810**	**-12,799**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**53,574**	**51,086**
CH 2 Autres charges	**-333**	**-3,501**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**53,240**	**47,585**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**-2**	**-1,983**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**53,238**	**45,602**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**2**	**1,983**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10,856	16,228
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	28,210	-1,029
Frais de négociation de titres	-200	-49
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**92,106**	**62,736**

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	53,240	47,585
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	10,856	16,228
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	28,210	-1,029
Frais de negociation de titres	-200	-49
AN 2 Distribution des dividendes	**-45,614**	**-45,656**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**0**	**1,188**
Capital	0	1,161
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	0	-3
Régularisation des sommes distribuables	0	30
a- Rachats	**-58**	**-51,348**
Capital	-54	-49,082
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-2	-255
Régularisation des sommes distribuables	-2	-2,011
VARIATION DE L'ACTIF NET	**46,435**	**-33,080**
AN 4 Actif Net		
en début d'exercice	1,133,759	1,166,839
en fin d'exercice	1,180,194	1,133,759
AN 5 Nombre d'actions		
en début d'exercice	20,336	21,244
en fin d'exercice	20,335	20,336
VALEUR LIQUIDATIVE	**58.038**	**55.751**
AN 6 Taux de rendement annuel	**8.12%**	**5.42%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2019401299BCFA5

SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE - Société d'investissement à capital variable

Siège social : 34, Rue Hédi Karray – 1004 El Menzah 4 R.C : B01252782016

Bilan au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF		
Portefeuille - titres	**10,055,172**	**966,190**
Actions et valeurs assimilées	0	59,750
Obligations	10,055,172	906,439
Emprunts d'Etat	0	0
Placements monétaires et disponibilités	**16,604,535**	**372,822**
Placements monétaires	16,088,231	203,299
Disponibilités	516,304	169,523
TOTAL ACTIF	**26,659,707**	**1,339,011**
PASSIF		
Opérateurs Créditeurs	26,413	930
Autres Créditeurs Divers	3,402	817
TOTAL PASSIF	**29,815**	**1,747**
ACTIF NET		
Capital	**24,936,267**	**1,326,989**
Sommes Distribuables	**1,693,625**	**10,275**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	-692	0
Sommes distribuables de l'exercice	1,680,907	8,714
Régul. Résultat distribuable de l'exercice	13,410	1,561
ACTIF NET	**26,629,892**	**1,337,264**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**26,659,707**	**1,339,011**

Etat de résultat au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
Revenus du portefeuille - titres	**1,023,006**	**8,265**
Dividendes	689,039	0
Revenus des obligations	333,966	8,265
Revenus des emprunts d'Etat	0	0
Revenus des placements monétaires	**782,205**	**3,299**
Total des revenus des placements	**1,805,210**	**11,564**
Charges de gestion des placements	-101,541	-1,775
REVENU NET DES PLACEMENTS	**1,703,670**	**9,789**
Autres charges	-22,763	-1,074
RESULTAT D'EXPLOITATION	**1,680,907**	**8,715**
Régularisation du résultat d'exploitation	13,410	1,561
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**1,694,317**	**10,276**
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-13,410	-1,561
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre:	0	0
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	-622,355	5,306
Frais de négociation de titres	-7	0
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**1,058,544**	**14,021**

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**1,058,544**	**14,021**
Résultat d'exploitation	1,680,907	8,715
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	0	0
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	-622,355	5,306
Frais de négociation de titres	-7	0
Distribution de dividendes	**0**	**0**
Transactions sur le capital	**24,234,083**	**323,244**
Souscriptions	**57,701,155**	**572,660**
Capital	56,248,215	569,400
Régularisation des sommes non distribuables	246,466	1,302
Régularisation des sommes distribuables	1,206,474	1,958
Rachats	**-33,467,071**	**-249,416**
Capital	-32,492,742	-248,700
Régularisation des sommes non distribuables	219,427	-319
Régularisation des sommes distribuables	-1,193,756	-398
VARIATION DE L'ACTIF NET	**25,292,628**	**337,264**
Actif Net		
En début d'exercice	1,337,264	1,000,000
En fin d'exercice	26,629,892	1,337,264
Nombre d'actions		
En début d'exercice	13,207	10,000
En fin d'exercice	249,032	13,207
VALEUR LIQUIDATIVE	**106.933**	**101.254**
Taux de rendement	**5.61%**	**1.25%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2019401300BCFA5

SICAV L'INVESTISSEUR - Société d'investissement à capital variable

Siège social : Rue Hédi Nouira – Tunis R.C : B 186251996

BILAN au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF		
AC 1 Portefeuille - titres	**1,021,271**	**1,131,431**
Actions, valeurs assimileés et droits rattachés	631,528	647,573
Obligations et valeurs assimileés	389,743	483,858
AC 2 Placements monétaires et disponibilités	**369,773**	**282,531**
Placements monétaires	276,363	203,030
Disponibilités	93,410	79,502
AC 3 Créances d'exploitation	**0**	**0**
AC 4 Autres actifs	**0**	**0**
TOTAL ACTIF	**1,391,044**	**1,413,962**
PASSIF		
PA 1 Opérateurs Créditeurs	23,660	21,953
PA 2 Autres Créditeurs Divers	470	291
TOTAL PASSIF	**24,130**	**22,245**
ACTIF NET		
CP 1 Capital	**1,314,693**	**1,344,391**
CP2 Sommes Distribuables	**52,221**	**47,327**
Sommes distribuables des exercices antérieurs	0	4
Sommes distribuables de l'exercice	52,221	47,323
ACTIF NET	**1,366,914**	**1,391,718**
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	**1,391,044**	**1,413,962**

Etat de résultat au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
PR 1 Revenus du portefeuille - titres	**50,228**	**52,133**
Dividendes	26,370	25,224
Revenus des obligations et valeurs assimilées	23,858	26,908
PR 2 Revenus des placements monétaires	**18,832**	**12,736**
Total des revenus des placements	**69,060**	**64,869**
CH 1Charges de gestion des placements	**-14,110**	**-13,746**
REVENU NET DES PLACEMENTS	**54,950**	**51,122**
PR 3 Autres produits	**0**	**0**
CH 2 Autres charges	**-439**	**-3,386**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**54,511**	**47,736**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation	**-2,290**	**-413**
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	**52,221**	**47,323**
PR 4 Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	**2,290**	**413**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-41,308	34,333
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	102,639	-10,050
Frais de négociation de titres	-774	-154
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	**115,068**	**71,865**

Etat de variation de l'actif net au 31 décembre 2018

en dinars

	31/12/2018	31/12/2017
AN 1 Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		
Résultat d'exploitation	54,511	47,736
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-41,308	34,333
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	102,639	-10,050
Frais de negociation de titres	-774	-154
AN 2 Distribution des dividendes	**-47,327**	**-45,987**
AN 3 Transactions sur le capital		
a- Souscriptions	**5,847**	**153,023**
Capital	5,586	147,939
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	202	543
Régularisation des sommes distribuables	59	4,540
a- Rachats	**-98,392**	**-117,004**
Capital	-92,381	-113,221
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-3,662	369
Régularisation des sommes distribuables	-2,349	-4,152
VARIATION DE L'ACTIF NET	**-24,804**	**61,897**
AN 4 Actif Net		
En début d'exercice	1,391,718	1,329,821
En fin d'exercice	1,366,914	1,391,718
AN 5 Nombre d'actions		
En début d'exercice	18,773	18,279
En fin d'exercice	17,561	18,773
VALEUR LIQUIDATIVE	**77.838**	**74.134**
AN 6 Taux de rendement annuel	**8.40%**	**5.30%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

2019401301BCFA5

L'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne En Ligne



le site web de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne est entré en ligne le 22 Janvier 2009 sous l'adresse suivante :

www.iort.gov.tn

Le site web fonctionne en trois langues arabe, anglaise et française et permet à l'utilisateur de consulter en temps réel :

- **le Journal Officiel des lois, décrets et arrêtés depuis l'année 1956,**
- **le Journal Officiel des annonces légales ,réglementaires et judiciaires,**
- **le Journal Officiel du Tribunal Immobilier,**
- **les Codes juridiques**

Le site web permet à son utilisateur sur sa demande de bénéficier de la prestation « insertion des annonces légales et réglementaires » sur CD à travers des modèles préétablis figurant dans le site.



Abonnement au Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces légales, réglementaires et judiciaires

Pour l'acquisition de votre abonnement au Journal Officiel :

Contacter le siège de l'Imprimerie Officielle, avenue Farhat Hached, 2098 Radès -
Tél. : 71.434.211 ou l'un des bureaux de vente ci-après :

*** 1000 - Tunis :** 1 rue Hannon - Tél. : 71.329.637
*** 1002 - Lafayette :** 18 rue d'Irak - Tél. : 71.842.661 - Fax : 71.844.002
*** 4000 - Sousse :** Cité C.N.R.P.S rue Rabat – Tél. : (73) 225.495
*** 3051 - Sfax :** Centre El Alia, route El Aïn, Km 2.2 Sfax - Tél. : (74) 460.422

Le paiement se fera en espèces ou par chèques ou par virement postal ou bancaire au nom de l'Imprimerie Officielle de la République Tunisienne à l'un des comptes ci-après :

Tunis :
C.C.P. N° 17. 001 00000000 61015 - 85
S.T.B. : Thameur 10.000.0000576088.788.79
B.N.A. : Tunis 03. 000 0100115006046 - 07
U.I.B. : Agence Afrique 12 001 000 35 00 701 004/30
A.T.B. : Agence Mégrine 01.100.028 1104 2433 87 90
Attijari bank (Liberté) : 04 1020 024047001997 - 74
B.I.A..T. (Mégrine) : 08 2030 005230 000028 - 29
Attijari bank (Radès) : 04. 1000 094047001039 - 69

Sousse :
S.T.B. : 10 609 089 1004125 788 66

Sfax :
B.I.A.T. : 08 70300044 30 000018 - 67

Prix du numéro du J.O.R.T de l'année en cours

Edition originale : 2,400 dinars + 1% F.O.D.E.C. ***Traduction française : 3,300 dinars + 1% F.O.D.E.C.***

Frais d'envoie en sus